

« Temporalité du récit historique: Confronter Ricoeur »

Marc Ross-Gaudreault

Pour citer cet article :

Ross-Gaudreault, Marc. 2008. «Temporalité du récit historique: Confronter Ricoeur», *Postures*, Dossier «Les écritures de l’Histoire», n°10, En ligne <<http://revuepostures.com/fr/articles/ross-gaudreault-10>> (Consulté le xx / xx / xxxx). D’abord paru dans : Ross-Gaudreault, Marc. 2008. «Temporalité du récit historique: Confronter Ricoeur», *Postures*, Dossier «Les écritures de l’Histoire», n°10, p. 21-37.

Pour communiquer avec l’équipe de la revue *Postures* notamment au sujet des droits de reproduction de cet article : postures.uqam@gmail.com

Temporalité du récit historique :

I Confronter Ricœur

Pendant que les grains de sable tombent implacablement dans le fin goulot du sablier, le temps suit son cours, immuable et imperturbable, presque menaçant. À chacune des secondes qui passe, il nous rappelle la finitude de notre existence et la corruption qu'elle représente. Chaque seconde, des gens meurent, des gens naissent, selon un cycle à l'échelle planétaire, alors que le temps ne revient jamais vers l'arrière, vers le passé.

Malgré son caractère insaisissable, le temps est, paradoxalement, mesurable, mais surtout *représentable*. Il est ainsi possible de le saisir sur une pellicule, ou mieux, d'en cataloguer les aléas pour la postérité. C'est le travail de l'historien que de rechercher ce qui reste du passé, l'*ayant été*, afin de l'éclaircir pour mieux comprendre nos origines. Ne lui reste plus qu'à retransmettre le fruit de son travail dans un récit historique.

Qu'en est-il réellement de ce récit historique ? De prime abord, le texte historique devrait être différent

du texte de fiction : la visée n'en est certes pas la même. En y regardant de plus près, récit fictif et récit historique semblent pourtant partager de fascinants éléments communs. Paul Ricœur, dans son ouvrage en trois tomes *Temps et récit*, s'est justement penché sur la temporalité du récit historique et, nécessairement, sur la corrélation qui existe entre ces deux récits dissemblables. Une lecture de sa réflexion s'impose alors, afin de mieux la confronter.

Une confrontation – c'est bien ce dont il s'agit ici. Confronter l'écrit du passé parlant de la temporalité des écrits parlant du passé. Confronter la lueur du passé à l'éclat du présent : confronter la réflexion phénoménologique et narrative du temps historique aux révélations dissimulées derrière le langage mathématique et, en ce sens proprement formaliste, de la physique théorique et expérimentale – entre autres. Confronter Ricœur et vérifier l'exactitude de ses allégations à travers une relecture qui a elle-même une valeur de critique.

Cette critique débutera dès lors par l'exposition de l'hypothèse de travail de Ricœur et des corollaires de la rupture épistémologique entre les pôles de la connaissance historique et de la compétence à suivre une histoire qui en découle. Il sera ensuite possible d'entamer les modalités de la reconstruction de la médiation entre ces deux antagonistes, afin d'en arriver à la réflexion de Ricœur sur la preuve documentaire en tant que témoignage du réel. Ce n'est que lorsque tous ces éléments auront été exposés et mis en perspective que se révéleront les fondements du postulat initial – à savoir l'interrelation qui existe entre le récit historique et le récit de fiction.

1. Hypothèse de travail de Paul Ricœur

L'hypothèse de travail que Ricœur se donne dans *Temps et récit*, concernant le texte historique, se pose en ces termes : « [...] je me propose d'explorer par quelles voies *indirectes le paradoxe de la connaissance historique [...] transpose à un degré supérieur de complexité le paradoxe constitutif de l'opération de configuration narrative.* » (Ricœur, 1983, p. 319.) Ricœur, partant de ce postulat, élabore une première étape de son travail sur le texte historique – laquelle consiste précisément à explorer le lien indirect entre l'historiographie et la compétence narrative. Ricœur identifie alors trois coupures épistémologiques qui surgissent entre la *connaissance historique* et la *compétence à suivre une histoire*, soit : **1.1** l'autonomisation de l'explication historique; **1.2** l'autonomisation des entités anonymes; **1.3** le statut épistémologique du *temps historique*. Il convient nécessairement d'explicitier en quoi consistent réellement ces trois coupures.

1.1 Autonomisation de l'explication historique

Lorsque l'on considère l'explication historique, Ricœur constate qu'« [a]vec l'historien, la forme explicative se rend autonome; elle devient l'enjeu distinct d'un procès d'authentification et de justification. » (*Ibid.*, p. 311.)

De ce procès d'authentification découle à nouveau trois corollaires. *Primo*, à ce travail de l'explication historique correspond un travail de *conceptualisation*, car la recherche historique, lorsqu'elle effectue son passage vers le récit, nécessite l'élaboration de concepts relatifs aux lieux communs aristotéliens dont l'historien est le seul apte à juger de la complète validité, étant donné que cette démarche est essentiellement indépendante. *Secundo*, puisque l'historien est le seul apte à juger de la validité des lieux communs visités par son analyse, il n'y a pas, dans le récit historique, d'objectivité *pure*, vu que le fondement de l'objectivité historique repose sur la présupposition que l'histoire entourant un événement donné est rapportée comme véridique parce que différentes analyses historiques l'ont donnée pour véridique. *Tertio*, malgré cette fragilité de l'édifice objectif, il n'en demeure pas moins que, d'un point de vue idéologique, l'histoire recherche autant que faire se peut *un maximum d'objectivité*, car « [l']historien s'adresse à un lecteur méfiant, qui attend de lui non seulement qu'il raconte, mais qu'il authentifie son récit. » (*Ibid.*, p.311.)

1.2 Autonomisation des entités anonymes

À tout récit narratif correspondent des personnages. Seulement, Ricœur constate que, avec l'effacement des *grands hommes* hégéliens par l'école des Annales, « l'histoire nouvelle paraît ainsi être sans personnages. Sans personnages, elle ne saurait rester un récit » (*ibid.*, p. 314). En lieu et place du sujet de l'action, Ricœur applique une rustine sous la forme des objets nouveaux que sont les nations, les classes sociales, les mentalités, les sociétés, les civilisations, etc. et qu'il nomme, comme on le verra plus amplement dans le point 2.2, des *entités anonymes*.

1.3 Statut épistémologique du *temps historique*

En ce qui a trait au statut épistémologique du temps historique, Ricœur affirme d'emblée que le temps historique :

[...] ne semble plus référé au présent vivant d'une conscience subjective. [...] D'une part, le temps historique paraît se résoudre en une succession d'*intervalles homogènes*, porteurs de l'explication causale ou nomologique; d'autre part, il se disperse dans une *multiplicité de temps* dont l'échelle s'ajuste, à celle des entités considérées : temps court de l'événement, temps demi-long de la conjoncture, longue durée des civilisations. (*Ibid.*, p. 314-315.)

La première partie de cette affirmation de Ricœur est pour le moins paradoxale, et requiert son explication par une digression où il est impératif de considérer l'aporétique du temps augustinien. En effet, Ricœur fait amplement allusion dans son ouvrage à la conception augustinienne du temps, laquelle se fonde justement sur une conscience subjective du temps au sens où Augustin postule qu'il est nécessaire de posséder une âme pour discriminer le présent, qui se définit par le maintenant de l'énonciation d'un locuteur. Dès lors, le temps historique, qui se veut, rappelons-le, le plus objectif possible, ne se réfère plus qu'à la subjectivité de la conscience énonciatrice.

Il semble alors y avoir, de prime abord, un renversement du couple conceptuel esprit/matière qui affirme la primauté de la matière sur l'esprit. Aristote, dans sa propre aporétique du temps, que Ricœur confronte à celle d'Augustin, pose justement la primauté du physique empirique en ce qui concerne le temps, puisque la conceptualisation aristotélicienne repose essentiellement sur la perception *cosmologique* du mouvement en tant que relation de l'avant/après de l'instant nombrable. Pourtant, à la lumière de la physique post-einsteinienne, Aristote est dans l'erreur et nulle part Ricœur n'en fait mention – puisque, par extension, toujours selon la théorie aristotélicienne, le mouvement serait la *mesure du temps*. Depuis Newton, la physique mécanique nous apprend que le mouvement se quantifie en unité de longueur par unité de temps : c'est donc le mouvement qui est mesuré par le temps, *et non l'inverse* comme l'affirme Aristote. Certes, Aristote semblait posséder les bonnes variables dans son équation; seulement, cette dernière, inexacte, a pour conséquence de réduire le temps à un corollaire d'un Univers tridimensionnel – alors que la physique relativiste, celle d'Einstein, souligne que le temps constitue la quatrième dimension de l'Univers –, ce pourquoi l'on devrait toujours parler d'*espace-temps*.

Prenons un objet immobile. En conservant à l'esprit ce lien fondamental entre temps et espace, cet objet, même complètement immobile en apparence, fera quand même l'expérience du temps, lequel demeure observable empiriquement par le simple processus de décomposition, de fragmentation et de corruption de la matière – ce qui ne serait théoriquement pas le cas dans le modèle aristotélicien. Le temps suit son cours : imperturbable, il *s'écoule* et demeure *mesurable*. Ce n'est qu'au niveau des quantons subatomiques, c'est-à-dire, dans le monde infiniment petit de la physique quantique, que le temps cesse son action conformément au principe de Heisenberg¹ et à l'expérience de Genève de 2002 sur l'invalidité de l'intrication².

1. Le principe d'Heisenberg stipule qu'« on ne peut connaître simultanément la position et la vitesse d'une particule quantique [...], [puisque] ces dernières [i.e. les particules quantiques] ne possèdent jamais ces deux attributs simultanément. Plus précisément, la représentation formelle que la physique se fait des particules ne leur attribue jamais ces deux caractéristiques *à la fois*. Pris ensemble, c'est-à-dire affectés *au même moment* à un objet donné, ces deux concepts n'ont plus de sens. Quant à la notion de trajectoire, définie comme la juxtaposition à tout instant d'une vitesse et d'une position, elle n'a plus de sens non plus » (Klein, 2004, p. 55-56). Ces deux caractéristiques sont ainsi tributaires de la méthode analytique employée, à savoir la *mesure instrumentale de la position* ou la *mesure instrumentale de la vitesse* – mais jamais les deux à la fois.
2. À propos de l'expérience de Genève, se référer à la série d'articles d'Hervé Poirier, « L'expérience qui nie le temps » et « Et s'il y avait deux mondes ? », dans *Science et Vie*, n° 1024, janvier 2003, p. 36-47. Par ailleurs, Étienne Klein, physicien et docteur en philosophie des sciences, dans son commentaire de l'expérience de Genève de 2002, affirme : « Si l'on prend cette théorie [la physique quantique] au pied de la lettre, l'"intrication" entre deux particules ne peut pas être décrite comme un phénomène strictement causal : on ne peut pas dire qu'une particule est à un certain endroit, la seconde à une autre, et qu'un signal se propage entre les deux. Le système doit être pensé comme un tout, sans qu'on puisse parler séparément des particules qui le constituent. » (Poirier et Klein, janvier 2003, p. 48.)

Si, au niveau des quantons, le temps cesse son action, il ne devient mesurable, au sens où son action se fait ressentir par le renouvellement incessant du présent, que lorsque la matière se complexifie davantage et pénètre dans le domaine macroscopique de la physique relativiste, puisque l'accumulation d'une grande quantité d'éléments quantiques force l'utilisation des statistiques et, nécessairement, des probabilités pour la résolution des problèmes de l'ordre de grandeur macroscopique. Cette intervention des statistiques et des probabilités fait d'ailleurs dire à Antoine Suarez, le physicien à l'origine de l'expérience de Genève, que « [p]our décrire l'évolution d'un système quantique dans le temps, il faut passer par les probabilités [...]. Ce temps n'a aucun sens dans le monde classique, au niveau statistique. C'est la marque de la finitude de notre capacité » (Antoine Suarez cité par Poirier, 2003, p. 47). Cette finitude de notre capacité provient justement de l'inaptitude humaine à traiter la multitude d'informations individuelles provenant des quantons formant la matière nous environnant. Le temps ne peut être mesuré, par extension, que de façon subjective, puisque les probabilités font intervenir, au niveau macroscopique, une variable au sein même de la dimension temporelle. Malgré l'intervention de la matière et de l'apparente objectivité de la physique moderne, le temps, paradoxalement, contient ainsi une variable de subjectivité.

Il serait toutefois inexact de réaffirmer la primauté de l'esprit sur la matière au sein du couple conceptuel, puisque, pour définir le temps en physique *et* relativiste *et* quantique, la matière nécessite une part d'objectivité *et* de subjectivité. Il est alors essentiel de conclure que les deux approches, objective et subjective, sont en interrelation. Cette interrelation de nature aporétique entre subjectivité de l'esprit et objectivité de la matière constitue étrangement le fondement de la conclusion que tire Ricœur de son analyse phénoménologique des aporétiques du temps augustinien et aristotélien, et ce, malgré une approche minée par l'inexactitude de l'assise des réflexions d'Augustin³ et d'Aristote⁴. Pour Ricœur, il est crucial de concilier l'approche psychologique augustiniennne et l'approche cosmologique aristotéliennne afin d'obtenir une dialectique de l'aporétique du temps qui soit valable – d'où le paradoxe de sa négation première de la conscience subjective du temps historique.

2. Médiation entre connaissance historique et configuration narrative

Parallèlement aux différentes coupures épistémologiques, Ricœur identifie trois modalités de la reconstruction de la *médiation* entre la connaissance historique et l'opération de configuration narrative, modalités qui suivent l'identification des trois coupures épistémologiques énoncées précédemment :

3. Puisque Augustin rejette le nombre dans sa réflexion temporelle et, par conséquent, les statistiques et les probabilités – ce que l'on ne peut pas lui reprocher, l'homme ayant vécu quinze siècles avant l'élaboration de la théorie des probabilités !
4. Vu que la conceptualisation physique de la matière d'Aristote repose, comme on l'a vu, sur le constat erroné du mouvement.

2.1 autonomie des procédures explicatives; **2.2** autonomie des entités de référence; **2.3** autonomie du *temps* – ou plutôt *des temps* – de l’histoire.

2.1 Autonomie des procédures explicatives

La plus importante forme de procédure explicative du temps historique provient, comme Ricœur l’affirme, de la *causalité* : « [...] l’imputation causale singulière ne constitue pas une explication parmi d’autres, mais le *nexus de toute explication en histoire*. » (Ricœur, 1983, p. 320. Je souligne.) Ricœur a ici tout à fait raison. En effet, il explique que « [p]ar son caractère probabiliste, l’explication causale incorpore au passé l’imprévisibilité qui est la marque du futur et introduit dans la rétrospection l’incertitude de l’événement » (*ibid.*, p. 332). Puisque l’écoulement temporel efface progressivement les vestiges des présents-devenus-passés, seule l’explication causale peut opérer la reconstruction du *ce qui a été*, puisque l’événement passé, pour être reconstruit, nécessite la compréhension des événements causals passés ayant mené à l’événement passé en reconstruction.

Ricœur met par ailleurs en relief, toujours en ce qui a trait à la causalité, l’importance, pour la démarche historique, que prennent les *uchronies* lorsque considérées en tant que fictions fondées sur des trames temporelles *autres*, de l’ordre du possible, même si elles sont imaginaires⁵. Comme l’explique Ricœur, le changement d’un événement historique permet de contre-vérifier, par le truchement de l’imaginaire, l’importance d’un événement donné dans l’histoire extradiégétique de la ligne spatio-temporelle en cours. La narrativité de l’uchronie devient ici un procédé mis au service de l’historicité dont la fonction est d’expérimenter les possibles en fonction des probabilités et ce afin de vérifier l’importance accordée à certains événements historiques relevant de l’historiographie, permettant ainsi à l’historien de « poser le jugement d’imputation causale qui décide de la signification historique dudit événement » (*ibid.*, p. 325). Ricœur cite d’ailleurs Raymond Aron, auteur de *Introduction à la philosophie de l’histoire*, à ce sujet : « Tout historien, pour expliquer ce qui a été, se demande ce qui aurait pu être. » (*Ibid.*, p. 324.) Cette introduction d’un élément imaginaire au sein même d’une procédure explicative qui sert d’outil méthodologique est d’une importance fondamentale pour le propos de Ricœur : « C’est cette construction imaginaire probabiliste qui offre une double affinité, d’une part avec la mise en intrigue, qui est elle aussi une construction de l’imaginaire probable, d’autre part avec l’explication selon des lois. » (*Ibid.* p. 324) Il convient cependant de

5. Cette importance de l’uchronie, Ricœur l’emprunte à Max Weber, lequel l’emprunte lui-même à von Kries : « [...] la théorie de la “possibilité objective” que Max Weber emprunte au physiologiste von Kries [...] vise essentiellement à élever les constructions irréelles au rang du jugement de possibilité objective qui affecte les divers facteurs de causalité d’un indice de *probabilité relative*. » (Ricœur, 1983, p. 327.) Par rapport à la probabilité, Ricœur ajoute également, et avec justesse, que « [l]es possibles sont des relations causales irréelles que nous avons construites par la pensée, et que l’objectivité des “chances” appartient au jugement de possibilité » (*ibid.*, p. 328).

mettre un bémol sur la conception de la causalité selon Ricœur puisque malgré la mention rapide du motif nomologique des probabilités, le philosophe omet l'importance qu'ont, pour la causalité, les probabilités lorsque prises dans leurs acceptions statistique *et* physique. Seule la théorie des cônes de lumières de la relativité générale peut permettre de cerner le phénomène de la causalité avec précision et exactitude.

Avant de poursuivre, il importe de rappeler que rien, en relativité générale, ne pourra jamais atteindre la vitesse de la lumière et que celle-ci ne peut, en conséquence, être dépassée⁶ – alors que sa vitesse est une constante mesurable précisément (300 000 km/s). Dès lors, « [i]l s'ensuit que si un éclair de lumière est émis à un instant particulier en un point particulier de l'espace, au fur et à mesure que le temps s'écoulera, cet éclair grandira comme une sphère de lumière dont la grandeur et la position seront indépendantes de la vitesse de la source. » (Hawking, 1989, p. 47-48.) Un bon moyen d'illustrer un tel phénomène est de le comparer aux rides créées par une pierre jetée dans un étang. En transposant ces rides sur un axe temporel vertical en fonction de leur grosseur dans l'espace, on obtient une superposition des rides qui prend alors l'apparence d'un cône dont le sommet correspond au temps zéro du point d'impact du caillou sur la surface de l'étang (voir le schéma 1 en annexe A) :

De façon similaire, la lumière issue d'un événement forme un cône à trois dimensions dans l'espace-temps à quatre dimensions. Ce cône est appelé « cône de lumière future » de l'événement. De la même manière, nous pouvons dessiner un autre cône, appelé le « cône de lumière passée », qui est l'ensemble des événements d'où un éclair lumineux peut atteindre l'événement en question. (*Ibid.*, p. 48.)

Cette dernière affirmation, tirée de l'ouvrage de Stephen W. Hawking *Une Brève Histoire du temps*, est illustrée par le schéma 2 en annexe A. Le titulaire de la chaire lucasienne de l'Université de Cambridge définit également les diverses régions du schéma obtenu :

Le « futur absolu » de l'événement est la région intérieure du cône de lumière future de P. C'est l'ensemble de tous les événements qui peuvent être influencés par ce qui arrive en P. Les événements hors du cône de lumière de P ne peuvent être atteints que par les signaux venant de P parce que rien ne peut voyager plus vite que la lumière. Donc, ils ne peuvent pas

6. En fonction de l'équivalence entre la masse et l'énergie, selon l'équation d'Einstein $E=mc^2$ où E correspond à l'énergie, m à la masse et c à la vitesse de la lumière, « l'énergie qu'un objet possède en raison de son mouvement augmentera sa masse et, par conséquent, il lui deviendra encore plus difficile d'augmenter sa vitesse. Cet effet n'est réellement significatif que pour les objets se déplaçant à des vitesses proches de celle de la lumière. [...] Il ne pourra en fait jamais atteindre la vitesse de la lumière, parce que, alors sa masse devrait être infinie, et qu'en raison de l'équivalence entre la masse et son énergie, cela lui demanderait une quantité infinie d'énergie pour y arriver. C'est ainsi que tout objet normal en est à tout jamais réduit par la relativité à se mouvoir à des vitesses inférieures à celles de la lumière. Seule la lumière, ou d'autres phénomènes dénués de masse intrinsèque, peuvent l'atteindre » (Hawking, 1989, p. 43).

être affectés par ce qui arrive en P. Le « passé absolu » de P est la région à l'intérieur du cône de lumière passée. C'est l'ensemble de tous les événements d'où les signaux voyageant à la vitesse de la lumière ou presque peuvent atteindre P. C'est donc l'ensemble des événements qui peuvent affecter ce qui arrive en P. *Si l'on connaît ce qui arrive à tout instant particulier partout dans la région de l'espace qui s'étend à l'intérieur du cône de lumière passée de P, on peut prédire ce qui arrivera en P.* « L'ailleurs » est la région de l'espace-temps qui ne s'étend dans aucun des cônes de lumière – passée ou future – de P. Les événements dans « l'ailleurs » ne peuvent affecter les événements en P, ni en être affectés. (*Ibid.*, p. 48-49. Je souligne.)

Il devient possible, dans ces conditions et en se limitant à la relativité restreinte – c'est-à-dire, en ne prenant pas en compte la gravitation – de construire un cône de lumière pour chaque événement se produisant dans l'espace-temps. La causalité fonctionne dès lors selon le principe de la théorie du Chaos (mieux désignée sous son vocable d'*instabilité dynamique d'un système*) : au sein d'un système fermé, le second principe de la loi de la Thermodynamique « pose que dans tout système clos, le désordre, ou l'entropie, croît toujours avec le temps » (*ibid.*, p. 187). Conséquemment, la probabilité qu'un événement B survienne dans le futur d'un événement A est fonction de la somme des erreurs relatives (qui augmente de façon exponentielle) provenant de tous les événements pouvant influencer l'événement A à l'intérieur de son futur absolu, lequel s'étend sur un temps fixe t à venir. Autrement dit, l'événement B, situé dans le futur absolu de A, ne deviendra l'à venir de A qu'en fonction des probabilités. Il en va de même pour le cône de lumière passée. Un événement B situé dans le passé absolu d'un événement A ne pourra affecter l'événement A qu'en fonction des probabilités. Plus l'événement B se situe dans un passé rapproché de l'événement A (plus il se trouve dans la section rapprochée du cône de lumière passée), plus il est probable que l'événement B affectera *directement* la façon dont l'événement A se produira.

2.2 Autonomie des entités de référence

2.2.1 Définition des entités

Avant d'élaborer sur les entités de référence, il est nécessaire de prendre en compte la définition toute particulière que leur confère Ricœur :

L'histoire [...] reste historique dans la mesure où tous ses objets renvoient à des *entités de premier ordre* – peuples, nations, civilisations [...]. Ces entités de premier ordre servent d'*objet transitionnel* entre tous les artefacts produits par l'historiographie et les personnages d'un récit possible. Elles constituent des *quasi-personnages*, susceptibles de guider le renvoi intentionnel du niveau de l'histoire-science au niveau du récit et, à travers celui-ci, aux agents de l'action effective. (Ricœur, 1983, p. 321.)

Partant de cette définition, Ricœur, en recherchant l'intelligibilité phénoménologique propre à la hiérarchisation des niveaux du discours au sein de l'intentionnalité de la connaissance historique, identifie trois cheminements permettant la mise en relief de l'autonomisation de ces entités : **2.2.2** personnages du récit; **2.2.3** mise en intrigue; dialectique temporelle du récit – ce dernier point étant complètement amalgamé par Ricœur avec l'autonomie des temps de l'histoire (soit la section **2.3**), il ne sera pas développé dans la présente étude.

2.2.2 Personnages du récit

Ricœur postule que l'histoire renvoie les sentiments et les actions des individus dans le contexte social dont ces individus font partie. La société, dans ce contexte, se comporte en histoire comme une sorte de *grand personnage* au sens hégélien du terme, et c'est pourquoi Ricœur lui accorde le statut de *quasi-personnage*, puisque le personnage d'un récit n'est pas forcément obligé d'être un individu. La société, en tant que quasi-personnage qui sert de *relais* entre différentes entités au plan de la configuration narrative, peut ainsi se voir attribuer « certains cours d'actions et la responsabilité historique [...] de certains résultats » (*ibid.*, p. 351).

Ricœur observe toutefois deux distinctions majeures au sein de l'ordre sociétal en historiographie, distinctions qu'il nomme l'« *histoire générale* » et les « *histoires spéciales* », termes empruntés à Maurice Mandelbaum dans *The Anatomy of Historical Knowledge* :

L'histoire générale a pour thème des sociétés particulières, telles que peuples et nations, dont l'existence est *continue*. Les histoires spéciales ont, elles, pour thème des aspects *abstraits* de la culture, tels que la technologie, l'art, la science, la religion, qui, faute d'une existence continue propre, ne sont reliés entre eux que par l'initiative de l'historien responsable de la définition de ce qui compte comme art, comme science, comme religion, etc. (*Ibid.*, p. 343.)

Aux entités de premier ordre correspondent l'histoire générale et aux entités de deuxième ordre les histoires spéciales. Quant aux entités de troisième ordre, elles correspondent aux désignations de périodes précises intégrant « les thèmes, les procédures et les résultats des histoires spéciales » (*ibid.* p. 343), comme par exemple l'Antiquité classique ou la Renaissance.

Il convient de noter, au passage, le préjugé négatif que Ricœur a envers les histoires spéciales. Selon Ricœur, l'histoire spéciale « n'a pas de signification en elle-même, mais seulement par référence aux entités continuellement existantes qui sont les *porteurs* de cette fonction » (*ibid.*, p. 359), c'est-à-dire les entités de premier ordre. Ricœur affirme ici que les histoires (spéciales) de la technologie, des sciences, des arts, des religions, de la littérature, etc. *n'ont pas de valeur heuristique en soi*, puisqu'elles ne font sens qu'en

fonction des entités sociétales dont elles sont issues. Si l'on suit ce raisonnement, une histoire n'a de valeur heuristique que si elle se trouve circonscrite par une société donnée – généralisation qui semble un peu absurde dans le cas, par exemple, de l'histoire chronologique des sciences.

2.2.3 Mise en intrigue

Considérant que Paul Veyne, dont Ricœur paraphrase la pensée, « définit à peu près l'intrigue [en ces termes] : la conjonction des buts, des causes et des hasards » (*ibid.*, p. 339), Ricœur définit une *quasi-intrigue* comme une explication *causale* historique indirecte à la structure du récit et analogue à celle d'un *princeps*, c'est-à-dire résultant d'une décision individuelle. Puisque la société forme toutefois un tout hétérogène constitué d'éléments disparates, le pluralisme des entités et des intrigues de cette hétérogénéité permet à Ricœur de nuancer avec justesse sa définition de la causalité, en tant que ce n'est pas *un seul* événement qui *produit* un effet, mais *un ensemble* d'événements qui *participent conjointement* à l'effet.

À partir de cet ensemble d'événements constituant la quasi-intrigue, Ricœur en vient à rejeter *à tort* le déterminisme. Il suppose en effet qu'« [i]l faudrait pouvoir considérer l'univers entier comme un unique système pour identifier l'idée de détermination causale à celle du déterminisme. » (*Ibid.*, p. 354.) Et le philosophe, qui semble effrayé à l'idée que chacune de ses actions, prise en tant que probabilité, soit influencée, voire conditionnée par la somme totale de tous les événements s'étant produits à l'intérieur de son cône de lumière passée, ne s'arrête pas là – il s'empresse en effet de conclure : « [...] la nécessité causale est conditionnelle et n'implique aucune croyance au déterminisme. » (*Ibid.*, p. 355.) Pourtant, comme il a été mentionné dans la section 2.1, la théorie du Chaos et les cônes de lumière future et passée s'appliquent dans *tout l'univers*, puisque ces théories, qui font figure de lois et, conséquemment, d'un argument nomologique et physique implacable, nous enseignent l'*opposé* de l'affirmation de Ricœur et ce justement à *cause* de l'apport des probabilités⁷. Un ensemble d'événements produisant un effet ne pose pas la mort du déterminisme, bien au contraire : il le réaffirme.

2.3 Autonomie *des temps* de l'histoire

Lorsque Ricœur s'attaque à l'autonomie des temps de l'histoire, il cherche à montrer que, d'une part, en ce qui a trait au *destin de l'événement historique*, l'écart entre le temps historique et le temps du récit s'agrandit et, d'autre part, que le temps historique renvoie paradoxalement au temps de l'action, et ce à travers le temps du récit. Il y a, en conséquence, la nécessité d'un *relais* entre le temps construit par l'historien et la temporalité propre au

7. Rappel : « Si l'on connaît ce qui arrive à tout instant particulier partout dans la région de l'espace qui s'étend à l'intérieur du cône de lumière passée de P, on peut prédire ce qui arrivera en P. » (Hawking, 1989, p. 48-49.)

récit. Ce relais, c'est précisément l'*événement*, puisque les événements historiques, selon la thèse de Ricœur issue de sa lecture de Braudel, « ne diffèrent pas radicalement des événements encadrés par une intrigue » (*ibid.*, p. 365). L'événement, en ce sens, contribue à la progression de l'intrigue puisque « l'intrigue, pour être virtuelle, n'en est pas moins agissante » (*ibid.*, p. 381). En accordant un statut d'équivalence entre l'événement-mis-en-intrigue et l'événement historique, Ricœur réunit le temps historique et le temps du récit. Ce principe d'unité permet un déplacement vers l'événement dramatique dont dérive l'histoire de longue durée, laquelle correspond en tous points au temps long de l'école des Annales.

Ce temps long constitue la pierre d'angle derridienne de l'unité événementielle. En effet, l'édifice de l'unicité du temps du récit et du temps historique repose sur la présupposition que l'événement doit nécessairement avoir une répercussion dans la longue durée – ce qui place Ricœur en face d'un obstacle majeur :

[...] la remarque risque de remettre en question le bel agencement des trois parties : la mort révèle un destin individuel qui ne s'inscrit pas exactement dans la trame d'une explication dont les mesures ne sont pas celles du temps mortel. Et sans la mort qui tranche un tel destin, saurions-nous encore que l'histoire est celle des hommes ? (*Ibid.*, p. 376.)

Assurément, la mort est un événement à l'échelle humaine – c'est-à-dire, à l'échelle individuelle, celle du temps très court. Ricœur est conscient de cette possible aporie événementielle que constitue pour la structure de son raisonnement la mort d'un être. C'est dans cette optique que Ricœur se sent forcé d'apporter une précision – éminemment litigieuse – à ce qu'il définit comme étant un « événement » :

L'événement, pour nous, n'est pas nécessairement bref et nerveux à la façon d'une explosion. Il est une *variable* de l'intrigue. À ce titre, il n'appartient pas seulement au troisième niveau [des entités], mais à tous, avec des fonctions diverses. [...] [S]implement, l'événement [...] perd [au deuxième et au premier niveau] son caractère explosif, pour revêtir celui de symptôme ou de témoignage. (*Ibid.*, p. 383.)

Cette précision effectuée, Ricœur s'emploie à démontrer, à travers plusieurs exemples d'historiens, sa démarche historique qui passe par une *dramatisation* des structures idéologiques « par la construction d'une *quasi-intrigue* comportant commencement, milieu et fin » (*ibid.*, p. 386). Cette prépondérance de la quasi-intrigue l'amène d'ailleurs à poser le concept de *quasi-événement*. Ricœur le définit en tant que « l'extension de la notion d'événement, au-delà du temps court et bref, [et qui] reste corrélatrice à l'extension semblable des notions d'intrigue et de personnage [...], [c'est-à-dire] une quasi-intrigue et des quasi-personnages » (*ibid.*, p. 395), comme élément central

dialectique de cette dramatisation des structures idéologiques : « C'est tout ce que je voulais démontrer : les *quasi-événements* qui marquent les périodes critiques des systèmes idéologiques *s'encadrent dans des quasi-intrigues*, qui assurent leur statut narratif. » (*Ibid.*, p. 391.)

3. La preuve documentaire, un témoin du réel

Puisque le quasi-événement prend un caractère « de symptôme ou de témoignage » (*ibid.*, p. 383), l'historien, lorsqu'il se fait chercheur du passé, est mis dans une position de *juge*, conformément à l'autonomisation de l'explication historique. Ricœur explique d'ailleurs que l'historien cherche « des "garants", au premier rang desquels vient la preuve documentaire » (*ibid.*, p. 311). Une étude de la temporalité historique chez Ricœur s'avérerait, en conséquence, incomplète sans l'inclusion de l'analyse qu'il effectue de l'aspect *empirique* de la preuve documentaire – laquelle doit être prise comme un *témoignage* nécessaire à la mission de chercheur du passé inhérente à la profession d'historien. La preuve documentaire, en tant que lien avec un passé *ayant été*, inscrit de prime abord la narrativité du récit historique dans une relation à la réalité semblable à l'effet de réel du récit de fiction.

Effectivement, « les constructions de l'historien ont l'ambition d'être des *reconstructions* plus ou moins approchées de ce qui un jour fut "réel" » (Ricœur, 1985, p. 183). Seule la preuve documentaire peut permettre le retour au présent d'une image virtuelle de l'*ayant été*; autrement dit, une mémoire fonctionnant comme un *relais* entre le passé historique et le présent subjectif. Ricœur distingue trois formes de preuves documentaires : A) l'archive; B) le document; C) la trace. Toutefois, seule la trace nous intéresse réellement pour la présente analyse.

3.1 La trace

Si la fonction du document est « de renseigner sur le passé et d'élargir la base de la mémoire collective » (*ibid.*, p. 217), son véritable intérêt pour la mémoire collective provient de « la *signifiante* attachée à la trace. Si les archives peuvent être dites instituées, et les documents collectés et conservés, c'est sous la pré-supposition que le passé a *laissé* une trace, érigée par monuments et documents en témoin du passé » (*ibid.*, p. 217). Les êtres humains, par leur nature mortelle, sont éphémères. Leurs œuvres, par leur nature chosique, ont par contre la possibilité de s'inscrire dans la longue durée. Cependant, « ce caractère *chosique* [...] introduit une relation de cause à effet entre la chose marquante et la chose marquée. La trace combine ainsi un rapport de *signifiante* [...] et un rapport de causalité [...]. *La trace est un effet-signé.* » (*Ibid.*, p. 219.) La trace, lorsque conservée dans le temps du calendrier, devient également un document *daté* qui déplace alors son rapport phénoménologique de l'historial vers l'intra-temporel, au sens où « suivre

la trace est une manière de *compter avec* le temps » (*ibid.*, p. 225). Malgré le strict rapport d'usage qu'en fait l'historien, la trace est ainsi, pour le philosophe, une forme de refiguration du temps par son opération de « recouvrement de l'existential et de l'empirique » (*ibid.*, p. 227), qui provient de sa signification même, puisque, pour reprendre la formulation qu'emprunte Ricœur à Emmanuel Lévinas, « *la trace signifie sans faire apparaître* » (*ibid.*, p. 227) – en d'autres termes, la trace permet la *caractérisation* du passé en tant qu'ayant été *sans jamais* le révéler *empiriquement*.

4. Vérité subjective et interrelations récit fictif / récit historique

Malgré l'unification provenant du quasi-événement, Ricœur souligne qu'« [u]n *écart subsiste* entre l'explication narrative et l'explication historique, qui est la *recherche elle-même*. Cet écart exclut que l'on tienne [...] l'histoire pour une espèce du genre "story" » (Ricœur, 1983, p. 318). Cette affirmation du philosophe semble, curieusement, faire fi de l'écoulement temporel : en effet, les traces qui subsistent de l'oubli, de l'effacement perpétuel du passé, font figure d'un puzzle où il manquerait des pièces en nombre proportionnel à l'éloignement temporel de l'époque constituant l'objet d'étude historique. Les projections de l'historien, qui agissent comme une forme de « remplissage », s'apparentent alors à une sorte de quasi-fiction qui rapproche l'histoire du récit de fiction, du « story ». Ricœur semble néanmoins observer, derrière l'antagonisme véracité de l'histoire / virtualité de la fiction, toute la dialectique de la subjectivité du concept de vérité :

[...] *l'ambition de vérité*, par laquelle l'histoire [...] prétend au titre de « récit véridique » ne revêt toute sa signification que quand on peut l'opposer à la suspension délibérée de l'alternative entre vrai et faux, caractéristique du récit de fiction. Je ne nie pas que cette opposition, entre récit « vrai » et récit « mi-vrai, mi-faux », repose sur un critère naïf de vérité. (*Ibid.*, p. 397-398.)

Cette dialectique de la vérité subjective que Ricœur perçoit lui permet ainsi de jeter un autre pont entre histoire et fiction qui, toutefois, se trouve occulté derrière sa critique des thèses narrativistes, elles-mêmes étant occultées par son analyse de l'aporétique de la temporalité, ce que lui reproche d'ailleurs Jean-François Hamel⁸. Ce dernier, à travers cette critique, en profite également pour construire un ultime pont entre récit historique et récit de fiction à travers le concept d'historicité, que Ricœur semble avoir évacué, et qui agit comme une interrelation entre la temporalité et la narrativité – lesquelles ont chacune leurs échos dans le récit historique *et* le récit de fiction :

8. Jean-François Hamel étant d'ailleurs on ne peut plus clair : « [...] l'aporétique de la temporalité voile chez Ricœur l'aporétique de la narrativité. » (Hamel, 2006, p. 224.)

[...] l'histoire des arts du récit résulte de l'imbrication de l'*historicité de la temporalité* et de l'*historicité de la narrativité* dont rend compte leur aporétique respective. *Chaque expérience du temps reçoit sa forme*, avant même d'être racontée, *par les récits antérieurs* qui en constituent pour ainsi dire la condition de possibilité; et chaque récit porte au langage une expérience temporelle selon des modalités qui entrent en tension plus ou moins grande avec les récits qui au même momentaturent les discours et la mémoire d'une collectivité. C'est dans cette tension toujours irrésolue, jamais apaisée que naissent les métamorphoses historiques du récit. (*Ibid.*, p. 222. Je souligne.)

Conclusion

À partir de ces quatre liens à caractère interrelationnel exposés dans cette étude, soit, dans l'ordre : A) la notion de quasi-intrigue qui découle des quasi-personnages et des quasi-événements; B) le relais *virtuel* de la preuve documentaire entre le présent et le passé ayant été; C) la dialectique de la vérité subjective; D) l'imbrication de l'historicité de la temporalité et de l'historicité de la narrativité – ce dernier point n'étant cependant pas de Ricœur lui-même –, il est dès lors possible d'affirmer, comme Ricœur le fait, que les deux types de récits, soit le récit de fiction et, spécifiquement, le récit historique, effectuent des emprunts l'un envers l'autre, se plaçant dans une interrelation où le récit de fiction opère un déplacement vers le récit historique alors qu'inversement, le récit historique exécute un déplacement vers le récit de fiction :

Ces emprunts consist[ent] en ceci que l'intentionnalité historique ne s'effectue qu'en incorporant à sa visée les ressources de fictionalisation relevant de l'imaginaire narratif, tandis que l'intentionnalité du récit de fiction ne produit ses effets de détection et de transformation de l'agir et du pâtir qu'en assumant symétriquement les ressources d'historicisation que lui offrent les tentatives de reconstruction du passé effectif. De ces échanges intimes entre historicisation du récit de fiction et fictionalisation du récit historique, naît ce qu'on appelle le temps humain, et qui n'est autre que le temps raconté. (Ricœur, 1985, p. 185.)

Cette justesse inhérente au fondement *général* de la réflexion de Paul Ricœur n'empêche pas, comme on l'a vu, que certains passages, voire certaines sections entières, peuvent, et doivent, être critiqués pour leur inexactitude et/ou leur imprécision. Dans l'ensemble, cet hermétique et volumineux essai demeure un raisonnement temporel riche et incontournable. Mais puisque les avancées de la physique permettent un renouveau phénoménologique en ce qui a trait à la conceptualisation du temps, en fait de l'*espace-temps*, cette confrontation à travers une relecture demeurerait pertinente, voire nécessaire.

Il est cependant un élément que cette étude a volontairement occulté, faute, ironiquement, d'espace et de temps et qui est l'assise de la critique de Jean-François Hamel envers Ricœur. Au reste, cette confrontation ne saurait être entière sans un survol de cette critique acerbe, qui pourrait certes constituer une étude à part entière. Aussi, Hamel pose que la principale tare de la réflexion de Ricœur porte sur la propension de ce dernier à mettre l'accent sur l'importance de la tradition, prise en tant que continuité du modèle aristotélicien de la mise en intrigue et justement cautionnée par l'importance de la *tradition* dans les arts du récit⁹. Cette position tenue par Paul Ricœur, certainement polémique¹⁰ et qui rappelle bizarrement celle des Anciens au cours des débats enflammés les opposant aux Modernes, lui est imposée par la fondation de sa propre réflexion, la pierre d'angle de l'édifice de l'unité événementielle de l'intrigue : le temps long. Le temps long qui unifie l'événement à l'intrigue et l'intrigue aux entités de référence. Le temps long qui permet aux preuves documentaires de laisser une trace. Le temps long duquel émerge la tradition dont la puissance de concordance devient identique à celle de la narrativité, niant ainsi toute valeur de rupture révolutionnaire aux extravagances formelles de la modernité¹¹. Il convient ainsi de laisser le dernier mot de cette confrontation à Jean-François Hamel : « On en arrive ainsi à nier le temps de la génération et de la corruption, celui-ci étant toujours déjà soumis à la concordance d'une tradition ayant valeur de fondement ontologique.¹² » (Hamel, 2006, p. 219.)

9. Comme le souligne Jean-François Hamel : « C'est alors que Ricœur fait appel à la notion de tradition. Les arts du récit en Occident perpétueraient le modèle aristotélicien de la mise en intrigue par leur appartenance à une tradition où la sédimentation des modes de mise en intrigue l'emporterait en dernière analyse sur l'innovation et la différenciation. » (Hamel, 2006, p. 217.)

10. Polémique, puisque « la tradition occidentale des arts du récit se maintiendrait dès lors malgré les ruptures qui la remettent en cause et se perpétuerait par une nécessité interne face à laquelle les *discontinuités n'ont valeur que d'accidents* » (Hamel, 2006, p. 218. Je souligne).

11. Ainsi que l'expose Jean-François Hamel : « Autrement dit, la puissance de concordance de la narrativité est identique à la puissance de concordance de la tradition. Par conséquent, les poétiques de la modernité ne peuvent qu'effectuer une réparation du déchirement de l'expérience temporelle puisque la tradition dont elles émergent et qui les récupèrent les y contraignent. En clair, la tradition est l'instance narrative par laquelle Ricœur en arrive paradoxalement à substantier les arts du récit. » (Hamel, 2006, p. 218.)

12. Ajoutons également, en guise de parenthèse, que cette prépondérance de la tradition dans l'essai de Ricœur vient paradoxalement s'opposer à l'aporétique du temps aristotélicienne, puisque la tradition inscrit le temps dans une conception cyclique de l'éternel retour de l'*ayant été*, alors que l'aporétique du temps d'Aristote suppose une vectorialité propre au mouvement de l'instant nombrable aristotélicien, puisque tout mouvement ne peut être réversible dans le même laps de temps donné – c'est-à-dire que la réversibilité du mouvement s'effectuera *ultérieurement* au mouvement premier.

Annexe A

Schémas

Schéma 1

Pierre frappant la surface de l'eau
(espace occupé par les rides en fonction du temps)

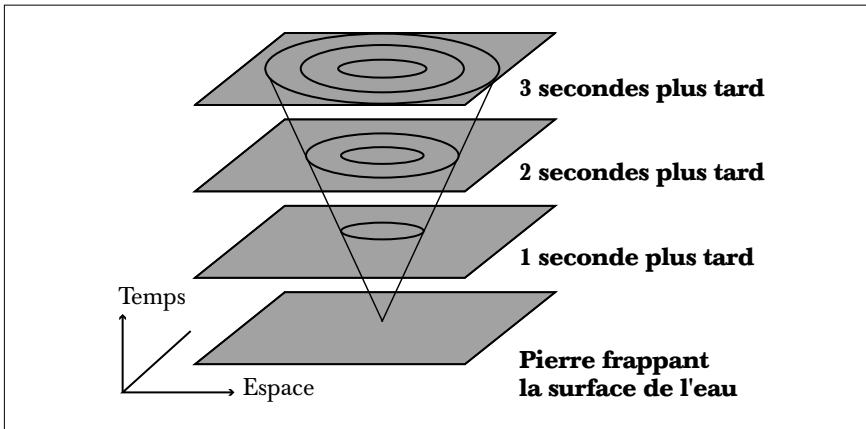
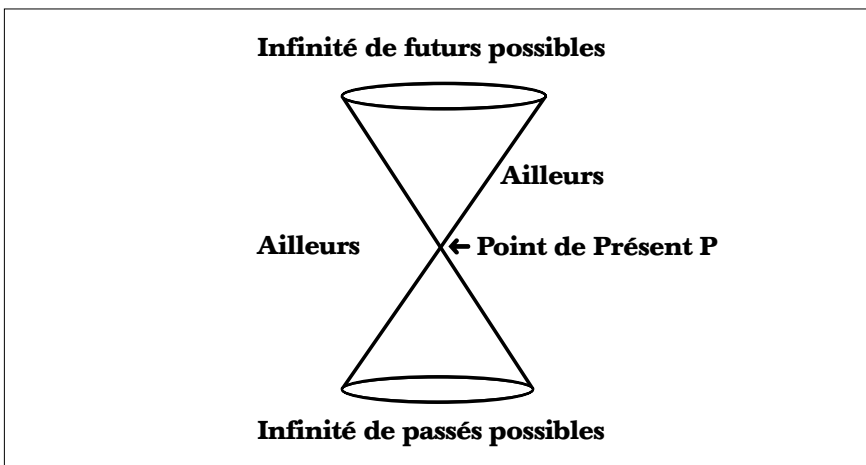


Schéma 2

Cône de lumière future et cône de lumière passée
(selon la relativité générale)



Bibliographie

HAMEL, Jean-François. 2006. *Revenances de l'histoire. Répétition, narrativité, modernité*. Coll. « Paradoxe », Paris : Éditions de Minuit, 234 p.

HAWKING, Stephen W. 1989. *Une Brève Histoire du temps. Du big bang aux trous noirs*. Coll. « Champs », Paris : Flammarion, 247 p.

KLEIN, Étienne. 2004. *Petit Voyage dans le monde des quanta*. Coll. « Champs », Paris : Flammarion, 205 p.

POIRIER, Hervé. 2003 « L'expérience qui nie le temps ». In *Science et Vie*, n° 1024, janvier, p. 36-43.

———. 2003. « Et s'il y avait deux mondes ? ». In *Science et Vie*, n° 1024, janvier, p. 44-47.

POIRIER, Hervé et Étienne KLEIN. 2003. « La notion de temps sur la sellette ». In *Science et Vie*, n° 1024, janvier, p. 48-50.

RICŒUR, Paul. 1983. *Temps et récit. T. 1. L'intrigue et le récit historique*. Coll. « Points essais », Paris : Seuil, 404 p.

———. 1985. *Temps et récit. T. 3. Le temps raconté*. Coll. « Points essais », Paris : Seuil, 533 p.